

LA COMMISSION DU BUREAU DES AUDIENCES PUBLIQUES
SUR L'ENVIRONNEMENT

MÉMOIRE CONCERNANT LE PROJET DE CONSTRUCTION DE L'OLÉODUQUE
PIPELINE SAINT-LAURENT ENTRE LÉVIS ET MONTRÉAL-EST

PRÉSENTÉ PAR

FERME KALEXSTAR SENC
1343, RANG 8
SAINT-VALÈRE, QC
G0P 1M0

PRINCEVILLE, LE MARDI 24 AVRIL 2007

Mémoire pour le BAPE concernant le projet Ultramar

Bonjour M. Le président et M. le Commissaire

Nous exploitons une ferme laitière dans la municipalité de Saint-Valère et produisons la nourriture pour notre troupeau sur 65 hectares. La ferme en est à sa quatrième génération et nos enfants comptent bien reprendre la relève sans contrainte souterraine.

Nous considérons que la profondeur du pipeline ne tient pas compte, assez sérieusement, des travaux à exécuter sur les terres agricoles et forestières. Pour éviter tout problème, il devrait en tout temps être à un minimum de 10 pieds de profondeur. Ceci éviterait de construire un pipeline en zigzag. De plus, à force de changer de profondeur (soit à cause des cours d'eau ou des rivières ou du drainage ou toute autre sorte de culture, etc.) qui pourra avec la certitude écrite, dire qu'il n'y aura jamais de fuite ? C'est bien connu, une fuite sur l'eau, le pétrole flotte mais dans la terre il s'infiltré et la contamination est immédiate. Nos craintes sont nombreuses à cet effet. Une petite fuite va-t-elle être considérée assez sérieuse comparativement à une grosse, pour la compagnie ? Comment la compagnie fera-t-elle pour constater les dommages ? En prenant à chaque année un échantillon de terre tous les 5 mètres le long du parcours ou seulement quand dans notre soupe, nous goûterons autre chose que les légumes ! Alors il sera trop tard, car la nappe phréatique sera déjà contaminée et ce pour plusieurs générations futures.

La compagnie a bien pris la peine de parler à tous ceux et celles qui gravitent autour de nous avant de nous informer de son projet. Elle a sondé le terrain pour pouvoir aller se chercher des appuis dans le milieu et ce sans savoir si elle aurait l'appui des principales personnes intéressées. Moi j'appelle ce geste, de la mauvaise foi.

La compagnie a fait faire des études d'impact sur l'environnement, la biodiversité, mais en a oublié les principaux acteurs, les propriétaires eux-mêmes. Nous sommes depuis plus de deux ans troublés dans notre quotidien. Depuis l'annonce de ce projet, (que nous avons appris en avance par pur hasard), nous avons subitement arrêtés de vivre, nous et notre famille. Le stress est omniprésent et nous cause des pertes inimaginables tant au niveau de notre santé, de notre vie sociale que monétaire. Nos enfants qui eux, prennent soin de la terre et de l'environnement comme la prunelle de leurs yeux, se sentent impuissants et surtout sont déçus voir même choqués que la compagnie ne consulte pas la future génération.

Pour ce qui est des clauses dans l'éventuel contrat, pour ne pas se faire avoir, il faudra payer des sommes considérables pour en faire l'étude. Quel agriculteur a les moyens financiers pour affronter les avocats d'une multinationale. Nous n'en connaissons aucun.

Il faudrait signer étape par étape sans connaître les tenants et les aboutissants. Les implications que cela incombe ex. : clause si on signe une étape : on s'engage à signer n'importe quel autre document en faveur de la compagnie Ultramar. C'est en fait lui signer un chèque en blanc.

Nous serons informés seulement au moment de la signature chez le notaire des tenants et aboutissants de la servitude avec Ultramar. Alors comment peut-on se défendre ou du moins préparer notre défense, si on ne connaît pas les clauses d'une entente avant la toute dernière minute et peut-être même après que le pipeline soit passé, parce qu'on va probablement être rendu à l'étape de l'expropriation.

On ne connaît pas tous les dommages que cela pourrait occasionner à la structure du sol et à son efficacité par la suite. Selon certains documents que j'ai en ma possession, il est démontré qu'après plusieurs années après le passage du pipeline, des pertes de rendement sont observées et plus personne n'est là pour payer les pertes et les dommages.

Nous sommes en direction (orientation de notre entreprise) vers une agriculture plus harmonieuse de nos travaux dans les champs (agriculture durable avec travail minimum de sol) pour améliorer notre rentabilité et diminuer les gaz à effet de serre. Pour améliorer la vie microbienne (microbes, vers de terre, insectes de tous genres) il ne faudrait pas bouleverser nos terrains. Et dans l'espace de quelques jours ou semaines de travail pour installer un pipeline, Ultramar viendra anéantir tous les efforts, la patience et l'espoir de voir un jour les fruits de votre labeur et ce, pour des miettes de pain.

En tant qu'entrepreneur et gestionnaire d'une entreprise agricole efficace (preuve à l'appui par l'étude d'analyse de groupe), ayant depuis 14 ans toujours investi pour améliorer nos terres, nos bâtiments, nos animaux, nos équipements, nous n'avons pas de ressources inutiles sur notre entreprise (non efficace monétairement).

Ex. : 65 ha pour produire près de 500 000 litres de lait par année
53 vaches à la traite à l'année pour produire 58kg/jr
La relève nécessaire pour la pérennité de l'entreprise avec l'amélioration génétique pour supporter une demande d'efficacité encore plus importante.

Nous ne sommes pas prêts à se faire déstabiliser soit dans nos champs par un bouleversement de nos rotations de culture. Une qualité moindre de nos aliments récoltés, une perte de rendement à long terme, une cicatrice sur notre terrain et des aliments de moins bonne qualité viendraient déstabiliser notre rythme de production et pourraient aussi affecter la santé de notre troupeau sans compter la perte d'efficacité reproductive (5,00 \$/jr pour une bête non gestante). Les coûts supplémentaires pour équilibrer notre alimentation en protéine, énergie et minéraux avec des aliments de moindre qualité engendreraient des pertes de production donc de revenus de lait.

Ex. : facilement 100 litres/jr x 365 jours x 75.00 \$/100 litres

Alors, après toutes ces années de travail sur nos rotations de culture, on commence à récolter les fruits de nos efforts et la compagnie Ultramar viendrait chambarder notre rythme pour ses propres bénéfices. Il y aura d'énormes coûts à cela. Beaucoup plus que la compagnie aurait pu s'imaginer.

Le fait de traverser nos plus belles parcelles de terrain, qui lorsque le pipeline devrait passer serait normalement en prairie de luzerne, foin sec ou fourrage pour balles rondes, selon notre PAEF, il faudra resemer toutes ces prairies, ce qui occasionnera un dérèglement de nos rotations de culture.

Ex. : parcelle de luzerne dans un champ de graminées

Étant donné que ces champs, étant en culture pérenne on doit couper son cycle de rentabilité, il y a donc une perte de revenu pour les 4 à 5 prochaines années en foin sec, selon les résultats obtenus par le passé et selon la qualité.

Le représentant d'Ultramar nous a dit que pour les dérangements que cela peut occasionner chacun sur nos propriétés, qu'il y aurait les compensations monétaires en conséquence des dérangements. Mais attention l'agriculture des années 2000 (2007), n'est pas celle des années 50 ou 60, où les rendements et méthodes culturales étaient de moindre importance.

On ne peut pas traverser une usine avec un bulldozer qui est en plein dans son pic de production. Vouloir seulement payer pour réparer les murs sans discuter de tous les problèmes que cela va engendrer dans l'usine même, tant structurel qu'organisationnel. Après, il faudra régler pour le passage à perpétuité soit la servitude et cela pour un seul pipeline. D'où là, une autre inquiétude majeure à savoir une fois que la compagnie aura le droit de passer son pipeline rien ne nous prouve qu'elle n'en passera pas un deuxième et un troisième comme cela se fait en Europe. Nous avons déjà une servitude en faveur d'Hydro Québec, il me semble que nous avons fait notre part pour l'énergie de la population du Québec et d'ailleurs. Nous ne voulons pas que nos terres deviennent une autoroute pour passer n'importe quoi. Il y a des limites à toujours vouloir exploiter les mêmes gens !

Nous sommes en train d'installer un système de semi direct, travail minimum de sol. Nous devons laisser le sol se structurer par lui-même, se régénérer en vers de terre et par la suite les rendements augmenteront. Tant que nous sommes les seuls à cultiver notre terre, si ça va bien ou si ça va mal, nous sommes les seuls responsables. Le sol a une mémoire longue et si on bouleverse ses structures, si des problèmes surviennent dans 5 ou 10 ans, qui va payer pour les dommages !

Une entreprise qui génère des milliards de chiffres d'affaires devrait plutôt investir dans la recherche afin de minimiser l'utilisation du pétrole et ainsi diminuer considérablement les émissions de gaz à effet de serre. Pourquoi toujours vouloir traverser les terres agricoles qui elles nourrissent la population. Les agriculteurs doivent se défendre avec peu de moyen contre une multinationale ce qui est humainement immorale et déloyale.

Une fois que le pétrole aura perdu de la valeur, qu'est qui va passer dans ce tuyau, **rien ou de l'eau ?** Alors, après avoir pris nos terres, elle va prendre notre eau ?

Alors, pour toutes ces raisons et bien d'autres encore nous considérons que nos inquiétudes sont assez nombreuses pour que la commission les prennent en sérieuses considérations et soutienne un changement de tracé. D'ailleurs, la majorité des propriétaires et des municipalité concernés sont en désaccord avec ce tracé.

Pensons plutôt à notre planète et aux générations futures et investissons tous ensemble pour trouver des solutions de rechange au pétrole, une des sources les plus polluantes du globe.

Merci de votre attention.